

ARRET DES EMPLOIS AIDES ET CONTRACTION DES RESSOURCES PUBLIQUES : CONSOLIDER SON MODELE ECONOMIQUE DANS UN CONTEXTE DIFFICILE

Public : Associations employeuses implantées sur la métropole de Lyon

Date :

- Session 1 : lundi 19 novembre 2018
- Session 2 : vendredi 23 novembre 2018
- Session 3 : lundi 26 novembre 2018
- Session 4 : jeudi 6 décembre 2018

Horaires : 9h30 / 17h30

Lieu : RDI, 2 place Latarjet 69008 LYON, Session 2 : Lyon à préciser

Programme :

MATIN

Après un rapide rappel du nouveau cadre des PEC et des différents points nécessaires à l'éligibilité à l'accueil de contrats PEC, nous travaillerons sur le modèle économique pour déterminer avec les participants les différents modèles existants parmi les participants et nous nous appuierons sur ces exemples pour expliquer les différences et les risques en fonction des modèles.

- Tour de table de présentation des participants et des structures présentes (15mn)
- La différence entre CUI-CAE et CUI-PEC.
- Qu'est-ce qu'un modèle économique ? Comment le modélise-t-on ?
- Le modèle économique des structures participantes. Définition et modélisation.
- Analyse des forces et faiblesses de 2-3 structures participantes

APRES-MIDI :

Sur la seconde partie de la journée nous travaillerons sur l'analyse de l'activité et les indicateurs à suivre pour permettre un réel pilotage de l'association.

Nous étudierons les possibilités d'évolution du modèle économique pour répondre aux contraintes externes, baisse de subvention, modification des conditions de l'activité ...

A la fin de cette journée les participants seront en mesure d'analyser et de faire évoluer leur modèle économique en fonctions des moyens dont ils disposent et des contraintes de leur activité.

- Analyse et suivi de son activité. Comment identifier les indicateurs pertinents pour son activité ?
- La notion de marge brute et marge nette.
- Les ratios, indicateurs de suivi. Quels sont les ratios intéressants pour le suivi de son activité.
- Comment faire évoluer son modèle économique pour répondre aux contraintes externes. Sur quels leviers est-il possible d'agir ?
- Comment poursuivre son projet en le rendant viable économiquement ?

Documents à apporter :

- ✓ Bilan et compte de résultat du dernier exercice,
- ✓ Budget de l'année,
- ✓ Pour les structures participantes ayant mis en place une répartition analytique, résultats analytiques.
- ✓ Si possible, venir avec un ordinateur portable pour utiliser les outils directement.

INFORMATIONS PRATIQUES

Public : deux participants maximum par structure

Nous recommandons que cet accompagnement mobilise, pour chaque association impliquée, la direction de l'association et un administrateur.

Consultants intervenants : Arnaud MORIN, cabinet AMC

(Cet atelier est entièrement pris en charge par le DLA du Rhône, sauf les frais de déplacement et de restauration).

Pour toute question, merci de contacter Valentin PAGET : paget@rdi.asso.fr, 04 37 28 72 36.